

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 27 JANVIER 2023

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020, visée en Préfecture le 03.06.2020
- Vu l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la consultation lancée le 28 novembre 2022 dans le cadre de l'opération de réhabilitation de l'Ecole de la Gare et de la désignation d'un organisme de contrôle pour ladite opération,
- Considérant qu'à l'issue de la consultation, l'offre de la société SOCOTEC - 6 rue du Clair Logis - 05000 GAP a été présentée et considérée comme recevable et conforme à la commande et économiquement plus intéressante pour la commune.

DECIDE

ARTICLE 1 :

Il est conclu un marché à procédure adaptée avec la société SOCOTEC - 6 rue du Clair Logis - 05000 GAP pour le contrôle technique et le contrôle de la qualité de l'air dans le cadre de réhabilitation de l'Ecole de la Gare,

ARTICLE 2 :

Le présent marché est conclu pour un montant de 16.856,00 € H.T. soit 20.227,20 € T.T.C.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget général 2023.

Le contrat est conclu pour une durée de 24 mois à compter du 1er février 2023.

ARTICLE 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Directeur des Bâtiments sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 27 JANVIER 2023

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 15.02.23

Publié ou notifié le : 15.02.23

Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2023_02_77
Objet :	DESIGNATION D'UN BUREAU DE CONTROLE DANS LE CADRE DE LA REHABILITATION DE L'ECOLE DE LA GARE
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-02-15 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20230215-D2023_02_77-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20230215-D2023_02_77-AI-1-1_0.xml	text/xml	916 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_12078.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20230215-D2023_02_77-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	51.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 février 2023 à 11h01min19s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 février 2023 à 11h01min43s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 février 2023 à 11h34min46s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	15 février 2023 à 11h35min00s	Reçu par le MI le 2023-02-15